

Réf: Dossier 349082

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COOL PRESTIGE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BANCO, Lot
317, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COOL PRESTIGE »

Objet : Commerce général , vente de matériel bureautique , achat et vente d'accessoires d'informatique , Transport , bâtiment travaux publique (BTP) , prestation de service et divers , et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles , l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BANCO, Lot 317, Ilot 26

Dirigeant(s) M COULIBALY SOUFOGOWARI LASSINA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10119 du 07/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60367/GTCA/RC/2024 du 07/10/2024

